

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Ville de Contrecoeur | 59035 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Martin Gendron, cpa, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Contrecoeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 1 octobre 2025

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la Ville de Contrecoeur

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecoeur (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers consolidés en vertu de cette norme. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Contrecoeur inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

· nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

· nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

· nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

· nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés

(1) Par Robert Arbour, CPA auditeur

Montréal le 1er octobre 2025

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	18 992 733	18 352 437	17 329 668
Compensations tenant lieu de taxes	2	276 431	328 382	270 813
Quotes-parts	3			
Transferts	4	671 626	3 069 123	2 897 621
Services rendus	5	732 011	1 032 485	942 142
Imposition de droits	6	1 409 000	2 352 555	2 016 318
Amendes et pénalités	7	95 100	246 042	324 563
Revenus de placements de portefeuille	8	25 000	414 776	169 179
Autres revenus d'intérêts	9	51 000	37 068	131 072
Autres revenus	10		183 188	519 889
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	22 252 901	26 016 056	24 601 265
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	3 686 143	3 952 968	3 018 978
Sécurité publique	15	3 840 424	3 975 748	3 568 865
Transport	16	4 135 080	4 302 213	4 120 004
Hygiène du milieu	17	5 093 380	4 905 202	4 973 893
Santé et bien-être	18	176 430	188 762	154 092
Aménagement, urbanisme et développement	19	752 285	832 402	651 150
Loisirs et culture	20	3 579 273	3 346 015	3 168 535
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 610 343	1 447 463	1 061 933
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	22 873 358	22 950 773	20 717 450
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(620 457)	3 065 283	3 883 815
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		51 841 995	47 958 180
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		51 841 995	47 958 180
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		54 907 278	51 841 995

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 677 977	6 635 947
Débiteurs (note 5)	2	7 501 738	5 957 461
Prêts (note 6)	3	35 000	35 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	91 415	132 176
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	16 306 130	12 760 584
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		1 250 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 975 627	3 553 418
Revenus reportés (note 11)	12	704 003	682 496
Dette à long terme (note 12)	13	46 283 110	42 477 851
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	119 416	121 556
Autres passifs (note 14)	15		
	16	53 082 156	48 085 321
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(36 776 026)	(35 324 737)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	91 132 150	86 542 161
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	212 251	212 251
Stocks de fournitures	20	260 801	258 597
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	78 102	153 723
	23	91 683 304	87 166 732
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	54 907 278	51 841 995
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	54 907 278	51 841 995
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	54 907 278	51 841 995

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(620 457)	3 065 283	3 883 815
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	8 518 836)	9 807 192)
Produit de cession	3		20 471	3 181
Amortissement	4		3 911 836	3 828 893
(Gain) perte sur cession	5		(3 460)	(2 439)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(4 589 989)	(5 977 557)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(2 204)	(21 421)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		75 621	(70 346)
	13		73 417	(91 767)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(1)
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(620 457)	(1 451 289)	(2 185 510)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(35 324 737)	(33 139 227)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(35 324 737)	(33 139 227)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(36 776 026)	(35 324 737)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 065 283	3 883 815
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 911 836	3 828 893
Autres			
▪ Gain/Perte sur cession	3.1	(3 460)	(2 439)
▪ Réduction des placements	3.2		(1)
	4	6 973 659	7 710 268
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 544 277)	(1 022 890)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	2 422 209	(21 591)
Revenus reportés	8	21 507	524 081
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(2 140)	(25 643)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(2 204)	(21 421)
Autres actifs non financiers	12	75 621	(70 346)
	13	7 944 375	7 072 458
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	8 518 836)(	9 807 192)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	20 471	3 181
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(8 498 365)	(9 804 011)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	31 517)(	31 433)
Remboursement ou cession	20	72 278	19 241
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	35 000)
Cession	22		
	23	40 761	(47 192)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	7 069 300	8 697 900
Remboursement de la dette à long terme	25 (	3 295 000)(	3 286 183)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 250 000)	250 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	30 959	(48 903)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 555 259	5 612 814
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	2 042 030	2 834 069
Solde déjà établi	31	6 635 947	3 801 878
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	6 635 947	3 801 878
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	8 677 977	6 635 947

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La ville de Contrecoeur (ci-après « la ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil municipal composé de six conseillers et d'une mairesse.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O

**b) Partenariats**

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges du partenariat auquel elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne) (3,496%)

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**D) Passifs**

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et de réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ces fonds.

**E) Actifs non financiers**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

**F) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

## Revenus

### Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels l'entité a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. L'entité a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivré au payeur, à la condition que l'entité s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- L'entité comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que l'entité s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.
- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont établis en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ils sont reportés et comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où l'entité a engagé les charges auxquelles ils sont affectés.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque l'entité a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

#### G) Avantages sociaux futurs

##### **Régimes retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées aussi.

##### **Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent**

##### **Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

##### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

### **Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM"). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque l'employeur s'était prévalu de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM, l'application du jugement est reconnue au cours de l'année 2024 et est reflétée dans les résultats du présent rapport. Nous n'avons toutefois pas encore de directives liées aux mesures réparatrices, donc l'effet possible de celles-ci ne sont pas reflétés dans le présent rapport.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2024. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

**Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
  - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .
- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
  - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

**I) Instruments financiers**

**Instruments financiers**

*a) Classement et comptabilisation des instruments financiers*

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

*b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement*

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'investissements de capitaux propres cotés sur un marché actif, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### c) *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur*

Les placements constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

#### d) *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

#### **Prêts**

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputées aux résultats à la provision pour moins-values.

La ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés. Les taux sont établis à partir de table de probabilité de défaut du marché.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils sont recouverts.

#### **Placements de portefeuille**

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué en actions cotées sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

#### J) Autres éléments

##### **Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

##### **Opérations entre apparentés**

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

#### **3. Modification de méthodes comptables**

##### **Adoption initiale - Revenus (chapitre SP 3400)**

Le 1er janvier 2024, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, l'entité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'entité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, ont fait l'objet d'une application prospective.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Toutefois, ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont la quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496% :

Débiteur organismes municipaux : diminution de 2 042 130 \$ (quote-part de la ville : 71 393 \$)

Revenus d'amendes : diminution de 2 042 130 \$ (quote-part de la ville : 71 393 \$)

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 8 677 977	6 635 075
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments		
▪ Encaisse Fondation de la RISAVR	3.1	872
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 8 677 977	6 635 947
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6 8 677 977	6 635 947
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 36 241	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	2 471 521	2 621 062
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 978 004	2 732 777
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	914 818	170 473
Organismes municipaux	13	69 267	134 878
Autres			
▪ Mutations et intérêts	14.1	653 214	167 408
▪ Divers	14.2	414 914	130 863
	15	7 501 738	5 957 461
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 676 583	1 499 704
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 676 583	1 499 704
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	253	22 867
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 676 583	1 499 704
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	301 421	1 233 073
	27	2 978 004	2 732 777

**Note****6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Corporation des cœurs vaillants	30.1	35 000	35 000
	31	35 000	35 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

Prêts sans intérêts, remboursable annuellement en 4 versements égaux. Le premier versement est dû en octobre 2025.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	77 003	117 764
Autres placements	34	14 412	14 412
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	91 415	132 176
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

**Note**

Placements à titre d'investissement : Frais de franchise de l'UMQ

Autres placements : Part dans la COOP santé Contrecoeur ; Part dans la coop de la colonie des grèves.

**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

**Note****9. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2024, la Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 3 300 500 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent au taux préférentiels.

Au 31 décembre 2024, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

La quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496%

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 485 708	1 905 668
Salaires et avantages sociaux	44	542 911	420 571
Dépôts et retenues de garantie	45	1 064 570	862 224
Provision pour contestations d'évaluation	46	1 575 512	200 000
Autres			
▪ Provision pour réclamations	47.1	190 000	50 000
▪ Intérêts courus de l'exercice	47.2	116 926	114 955
	48	5 975 627	3 553 418

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Développement des Bibliothèque publique	54.1		37 900
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	183 641	128 535
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	491 772	489 366
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Commandite APM	62.1	19 500	19 500
▪ Divers Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent	62.2	9 090	7 195
	63	704 003	682 496

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,74	5,38	2033	2049	64	46 612 000	42 837 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	46 612 000	42 837 700
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 328 890)	( 359 849)
					72	46 283 110	42 477 851

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	3 685 100			3 685 100
2026	74	3 258 300			3 258 300
2027	75	3 302 800			3 302 800
2028	76	3 174 300			3 174 300
2029	77	3 290 000			3 290 000
2030 et plus	78	29 901 500			29 901 500
	79	46 612 000			46 612 000
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	46 612 000			46 612 000

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(119 416) (121 556)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	(119 416) (121 556)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	154 061 122 517
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	260 948 236 387
Autres régimes (REER et autres)	88	22 875 23 876
Régimes de retraite des élus municipaux	89	17 587 23 391
	90	455 471 406 171

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	18 796 830	9 888		18 806 718
Eaux usées	102	23 716 091	50 040		23 766 131
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	39 377 724	602 981		39 980 705
Autres					
▪ Parcs, Éclairage et Circulatio	104.1	16 458 082	438 934		16 897 016
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	12 488 143	458 316		12 946 459
Améliorations locatives	107	60 234	32	15 456	44 810
Véhicules	108	3 899 033	266 404	21 440	4 143 997
Ameublement et équipement de bureau	109	1 693 114	196 460	1 034	1 888 540
Machinerie, outillage et équipement divers	110	2 003 282	250 761	4 082	2 249 961
Terrains	111	7 198 952	1 518 736	(1)	8 717 689
Autres	112				
	113	125 691 485	3 792 552	42 011	129 442 026
Immobilisations en cours	114		4 726 284		4 726 284
	115	125 691 485	8 518 836	42 011	134 168 310
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	6 167 133	446 470		6 613 603
Eaux usées	117	7 598 458	560 442		8 158 900
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	10 285 248	1 201 548	(2)	11 486 798
Autres					
▪ Parcs, Éclairage et Circulatio	119.1	5 197 524	709 454		5 906 978
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 148 497	411 071		5 559 568
Améliorations locatives	122	45 125	705	5 117	40 713
Véhicules	123	2 201 066	249 339	16 812	2 433 593
Ameublement et équipement de bureau	124	1 329 540	160 474	495	1 489 519
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 176 733	172 333	2 578	1 346 488
Autres	126				
	127	39 149 324	3 911 836	25 000	43 036 160
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	86 542 161			91 132 150
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	212 251	212 251
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	212 251	212 251
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	212 251	212 251

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurance et informatiques	143.1	78 102	153 723
Autres			
▪	144.1		
	145	78 102	153 723

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, par le biais d'un règlement d'emprunt de 13 200 000 \$, à réaliser la construction d'une nouvelle caserne de pompiers. Le coût total du projet est estimé à 17 100 000 \$, incluant une subvention annoncée de 3 900 000 \$. Une somme de 4 800 000 \$ a déjà été capitalisée en 2024 au coût des immobilisations en cours. Il reste donc un montant de 12 300 000 \$ à investir en 2025.

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2025, 394 590 \$ en 2026 et 394 590\$ en 2027.

La quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**20. Droits contractuels**

S/O

**21. Passifs éventuels**

S/O

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪ Parc nautique	146.1	220 000	220 000
	147	220 000	220 000
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150	220 000	220 000

Le Parc nautique de Contrecoeur a remboursé l'emprunt temporaire en entier au 31 décembre 2024

**B) Auto-assurance****Provenant de la consolidation de la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

La quote-part de la ville est de 3,496 %.

**C) Poursuites****Provenant de la consolidation de la Régie de Police Richelieu Saint-Laurent**

Au cours de l'exercice, la Régie de police a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 \$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000 \$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000 \$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la ville est de 3,496 %.

**D) Autres**

**Environnement**

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

**26. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	4 432 240	3 336 399

**Prêts**

Le solde du prêt, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation du prêt est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques de l'emprunteur, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date.

Des sûretés représentant le total du prêt atténuent le risque de crédit de ce prêt.

**Placements de portefeuille**

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placements, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties.

La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuilles est adéquate.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

2024								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 033 189 \$		\$ -		\$ -		\$ -	6 033 189 \$
Emprunts temporaires	- \$		\$ -		\$ -		\$ -	- \$
Intérêts courus à payer	116 926 \$		\$ -		\$ -		\$ -	116 926 \$
<b>Dettes</b>	<b>3 685 100 \$</b>		<b>6 561 100 \$</b>		<b>6 464 300 \$</b>		<b>29 901 500 \$</b>	<b>46 612 000 \$</b>
	<b>9 835 215 \$</b>		<b>6 561 100 \$</b>		<b>6 464 300 \$</b>		<b>29 901 500 \$</b>	<b>52 762 115 \$</b>
2023								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 438 463 \$		- \$		- \$		- \$	3 438 463 \$
Emprunts temporaires	1 250 000 \$		\$ -		\$ -		\$ -	1 250 000 \$
Intérêts courus à payer	114 955 \$		\$ -		\$ -		\$ -	114 955 \$
<b>Dettes</b>	<b>5 524 700 \$</b>		<b>14 285 400 \$</b>		<b>3 907 100 \$</b>		<b>19 120 500 \$</b>	<b>42 837 700 \$</b>
	<b>10 328 118 \$</b>		<b>14 285 400 \$</b>		<b>3 907 100 \$</b>		<b>19 120 500 \$</b>	<b>47 641 118 \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ses emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Emprunt temporaire	- \$		- \$		- \$
Dettes	46 612 000 \$		- \$		46 612 000 \$
	46 612 000 \$		- \$		46 612 000 \$
31 décembre 2023					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Emprunt temporaire	- \$		1 250 000 \$		1 250 000 \$
Dettes	42 837 700 \$		- \$		42 837 700 \$
	42 837 700 \$		1 250 000 \$		44 087 700 \$

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 286 000 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (212 000 \$ en 2023).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RESULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024			Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
1 Taxes	17 329 668		18 992 733		18 352 437			18 352 437
2 Compensations tenant lieu de taxes	270 813		276 431		328 382			328 382
3 Quotes-parts							1 682 015	1 682 015
4 Transferts	637 635		671 626		1 148 727		24 668	1 173 395
5 Services rendus	840 175		732 011		960 803		71 682	1 032 485
6 Imposition de droits	1 997 234		1 409 000		2 352 555			2 352 555
7 Amendes et pénalités	143 049		95 100		185 336		60 706	246 042
8 Revenus de placements de portefeuille	169 179		25 000		414 776			414 776
9 Autres revenus d'intérêts	106 309		51 000		11 516		25 552	37 068
10 Autres revenus	76 283				163 000		7 944	170 944
11 Effet net des opérations de restructuration								
12	21 570 345		22 252 901		23 917 532		1 872 567	24 108 084
<b>Investissement</b>								
13 Taxes								
14 Quotes-parts								
15 Transferts	2 259 986				1 895 728			1 895 728
16 Imposition de droits								
17 Autres revenus								
18 Contributions des promoteurs	412 397				12 244			12 244
19 Autres								
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
21 Effet net des opérations de restructuration	2 672 383				1 907 972			1 907 972
22	24 242 728		22 252 901		25 825 504		1 872 567	26 016 056
<b>Charges</b>								
23 Administration générale	2 732 999		3 384 279		3 553 546	291 707	107 715	3 952 968
24 Sécurité publique	3 161 759		3 753 077		3 767 505	84 408	1 805 850	3 975 748
25 Transport	2 523 633		2 452 297		2 676 053	1 626 160		4 302 213
26 Hygiène du milieu	3 960 444		4 051 407		3 898 290	1 006 912		4 905 202
27 Santé et bien-être	154 092		176 430		188 762			188 762
28 Aménagement, urbanisme et développement	651 150		752 285		832 402			832 402
29 Loisirs et culture	2 342 911		2 693 240		2 489 796	856 219		3 346 015
30 Réseau d'électricité								
31 Réseaux de financement	1 051 398		1 610 343		1 433 116		14 347	1 447 463
32 Effet net des opérations de restructuration								
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	3 786 291		4 000 000		3 865 406	( 3 865 406)		
34	20 364 677		22 873 358		22 704 876		1 927 912	22 950 773
35	3 878 051		(620 457)		3 120 628		(55 345)	3 065 283
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>								
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.								

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>							
Moins : revenus d'investissement	1	3 878 051	(620 457)	3 120 628	(55 345)	3 065 283	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	2	(2 672 383)	( )	(1 907 972)	( )	(1 907 972)	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	3	1 205 668	(620 457)	1 212 656	(55 345)	1 157 311	
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>							
Amortissement	4	3 786 291	4 000 000	3 865 406	46 430	3 911 836	
Produit de cession	5				20 471	20 471	
(Gain) perte sur cession	6				(3 460)	(3 460)	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
<b>Propriétés destinées à la revente</b>	8	3 786 291	4 000 000	3 865 406	63 441	3 928 847	
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	19 325	15 000	72 278		72 278	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15	19 325	15 000	72 278		72 278	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 094 517)	(3 051 100)	(3 165 388)	( )	(3 165 388)	
	18	(3 094 517)	(3 051 100)	(3 165 388)		(3 165 388)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	(813 104)	(93 200)	(31 517)	(5 990)	(37 507)	
Excédent (déficit) accumulé	20						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	69 355	250 000		17 480	17 480	
Réserves financières et fonds réservés	22	(271 785)	(500 243)	(555 732)	(43 910)	(599 642)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				54 506	54 506	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(1 015 534)	(343 443)	(587 249)	22 086	(565 163)	
	26	(304 435)	620 457	185 047	85 527	270 574	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	901 233		1 397 703	30 182	1 427 885	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 672 383	1 907 972		1 907 972
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	719 297)(	333 600)(	) (	333 600)
Sécurité publique	3 (	341 315)(	4 871 024)(	88 350)(	4 959 374)
Transport	4 (	3 603 147)(	532 218)(	) (	532 218)
Hygiène du milieu	5 (	2 505 829)(	274 398)(	) (	274 398)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	) (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) (	) (	) (
Loisirs et culture	8 (	2 573 452)(	2 419 246)(	) (	2 419 246)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	) (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	) (
	11 (	9 743 040)(	8 430 486)(	88 350)(	8 518 836)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	) (	) (	) (	) (
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	31 433)(	31 517)(	) (	31 517)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	8 697 900	7 069 300		7 069 300
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	813 104	31 517	5 990	37 507
Excédent accumulé	16				
Excédent de fonctionnement non affecté	17				
Excédent de fonctionnement affecté	18	613 784	2 106 858	82 360	2 189 218
Réserves financières et fonds réservés	19	1 426 888	2 138 375	88 350	2 226 725
	20	350 315	745 672		745 672
	21	3 022 698	2 653 644		2 653 644
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2023		2024		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	6 354 693	8 373 524	304 453	8 677 977	
Débiteurs (note 5)	5 817 764	7 446 944	54 794	7 501 738	
Prêts (note 6)	35 000	35 000		35 000	
Placements de portefeuille (note 7)	132 176	91 415		91 415	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	12 339 633	15 946 883	359 247	16 306 130	
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)	1 250 000				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	3 353 523	5 751 275	224 352	5 975 627	
Revenus reportés (note 11)	675 301	694 913	9 090	704 003	
Dettes à long terme (note 12)	42 477 851	46 283 110		46 283 110	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)			119 416	119 416	
Autres passifs (note 14)					
	47 756 675	52 729 298	352 858	53 082 156	
	(35 417 042)	(36 782 415)	6 389	(36 776 026)	
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>					
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	86 434 690	90 999 767	132 383	91 132 150	
Propriétés destinées à la revente (note 16)	212 251	212 251		212 251	
Stocks de fournitures	251 166	250 731	10 070	260 801	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	139 229	60 587	17 515	78 102	
	87 037 336	91 523 336	159 968	91 683 304	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	4 166 278	2 944 044	71 899	3 015 943	
Excédent de fonctionnement affecté	5 476	2 087 837	6 805	2 094 642	
Réserves financières et fonds réservés	4 383 011	2 769 543	36 241	2 805 784	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir					
Financement des investissements en cours	(2 396 180)	(449 107)	(80 971)	(80 971)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	45 461 709	47 388 604	132 383	(449 107)	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés				47 520 987	
	51 620 294	54 740 921	166 357	54 907 278	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 905 115	5 541 482	6 848 353	6 320 985
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 376 718	2 027 783	2 359 573	1 451 394
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	5 041 271	4 758 713	4 977 331	4 477 040
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 610 343	1 433 116	1 433 116	865 760
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	15 449			
D'autres tiers	12				170 446
Autres frais de financement	13			14 347	25 727
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 924 462	5 073 306	3 391 291	3 207 117
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18			9 856	370 088
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	4 000 000	3 865 406	3 911 836	3 828 893
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Créances irrécouvrables	21.1		5 070	5 070	
	22	22 873 358	22 704 876	22 950 773	20 717 450

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 015 943	4 243 382
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 094 642	29 335
Réserves financières et fonds réservés	3	2 805 784	4 422 743
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 80 971)	( 26 465)
Financement des investissements en cours	5	(449 107)	(2 396 180)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	47 520 987	45 569 180
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	54 907 278	51 841 995
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	2 944 044	4 166 278
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	71 899	77 104
	11	3 015 943	4 243 382
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Gestion des fosses septiques	12.1	5 476	5 476
▪ Caserne des pompiers	12.2	2 082 361	
	13	2 087 837	5 476
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Organismes contrôlés	14.1	6 805	23 859
	15	6 805	23 859
	16	2 094 642	29 335

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Transport collectif	17.1 453 599	381 930
▪ Équilibre budgétaire	17.2 1 000 000	2 000 000
▪ Infrastructures	17.3 421 144	510 000
▪ Plantation d'arbres	17.4 200 595	
▪ Réserve électorales	17.5 80 381	
▪ Réserve foncière	17.6 180 463	
▪ Développement durable	17.7 381 930	
▪ Réserves nautiques	17.8 8 895	
	18 2 727 007	2 891 930
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ Éventualités	19.1 36 241	39 732
	20 36 241	39 732
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 40 934	111 546
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 1 602	1 522
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪ Mobilité durable et Autres	30.1	693 813
▪ Réserve foncière	30.2	684 200
	31 42 536	1 491 081
	32 2 805 784	4 422 743

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( 9 964)	( 26 465)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( )	( )
Autres	37 ( 12 236)	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( )	( )
	39 ( 22 200)	( 26 465)
Assainissement des sites contaminés	40 ( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( )	( )
Autres	43.1 ( )	( )
▪	44 ( 22 200)	( 26 465)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	46 ( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	( )
Autres	49.1 ( )	( )
▪	50 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	52 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ( )	( )
Autres	55.1 ( 58 771)	( )
▪ -Impact chapitre SP3400 Amendes	56 ( 58 771)	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
▪	62	
	63 ( 80 971)	( 26 465)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64	45 894
Investissements à financer	65 ( 449 107)(	2 442 074)
	66 (449 107)	(2 396 180)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 91 132 150	86 542 161
Propriétés destinées à la revente	68 212 251	212 251
Prêts	69 35 000	35 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 77 003	117 764
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 91 456 404	86 907 176
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 91 456 404	86 907 176
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 46 283 110)(	42 477 851)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 328 890)(	359 849)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 2 676 583	1 499 704
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 43 935 417)(	41 337 996)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( )	)
	82 ( 43 935 417)(	41 337 996)
	83 47 520 987	45 569 180

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.**

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

**Description des régimes:**

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) **Date de retraite anticipée :** Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (121 556)	(147 199)
Charge de l'exercice	4 ( 154 061)(	122 517)
Cotisations versées par l'employeur	5 156 201	148 160
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (119 416)	(121 556)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 6 005 639	5 648 627
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 6 094 961)(	5 776 126)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (89 322)	(127 499)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (30 094)	5 943
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (119 416)	(121 556)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (119 416)	(121 556)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	6 005 639
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	6 094 961)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	89 322)(
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	260 274
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	221 192
	20	260 274
Cotisations salariales des employés	21 (	133 096)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	127 178
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	8 565
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	2 779
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au	29.1	4 020
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	139 763
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	345 684
Rendement espéré des actifs	32 (	331 386)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	14 298
Charge de l'exercice	34	154 061
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	328 082
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	331 386)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(3 304)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	30 775
Prestations versées au cours de l'exercice	39	260 368
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	6 292 975
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	5 589 754
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	113 900
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	173 017
DMERCA du nouveau volet	45	16
DMERCA de l'ancien volet	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,95 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,85 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

		2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	(	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	(	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

**Description des régimes et autres renseignements**

Régime complémentaire de retraite pour les salariés de la Ville de Contrecoeur

Ce régime de retraite est enregistré sous le numéro 26460 et est régi par la Loi sur les régimes de retraite complémentaire et ses règlements y afférant.

Le régime est un régime contributif à cotisations déterminées administré par le comité de retraite. Les placements sont gérés par Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance-vie

Les participants détiennent le droit de placer les cotisations versées à la Caisse de retraite en leur nom, selon les choix offerts par la Caisse. Pour toute information concernant les modalités du régime, on se réfère au texte du régime.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	260 948
	110	236 387
	<u>260 948</u>	<u>236 387</u>

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

**Description des régimes et autres renseignements**

Le régime de retraite offert aux employés-cadres de la ville est un REER collectif, où l'employeur et l'employé participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 2 % du salaire de l'employé.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	22 875
Autres régimes	115	23 876
	116	22 875
	<u>22 875</u>	<u>23 876</u>

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	26
	<u>26</u>	<u>26</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	8 794	6 941
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	17 587	23 391
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	17 587	23 391

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	13 376 058	13 376 058	12 793 236
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	13 376 058	13 376 058	12 793 236
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 543 986	1 543 986	1 351 558
Égout	13	1 161 819	1 161 819	1 048 540
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 342 442	1 342 442	1 251 954
Autres				
▪ Fosses septiques	16.1	47 650	47 650	45 950
Centres d'urgence 9-1-1	17	50 655	50 655	41 238
Service de la dette	18	829 827	829 827	797 192
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 976 379	4 976 379	4 536 432
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 976 379	4 976 379	4 536 432
	27	18 352 437	18 352 437	17 329 668

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	251	251	240
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	82 338	82 338	67 266
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	107 381	107 381	102 504
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	189 970	189 970	170 010
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	138 412	138 412	100 803
Taxes d'affaires	38			
	39	138 412	138 412	100 803
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	328 382	328 382	270 813

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			6 078
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48		24 668	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49	21 006	21 006	
Autres	50			6 563
Sécurité civile	51			
Autres	52			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	121 244	121 244	62 446
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			40 996
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	46 871	46 871	1 052
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	371 615	371 615	2 535
Autres	74			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	13 053	13 053	23 621
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	41 132	41 132	39 237
Autres	85	8 000	8 000	20 500
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	622 921	647 589	203 028

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>					
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>					
<b>Administration générale</b>	88				
<b>Sécurité publique</b>					
Police	89				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	90				
Autres	91				
Sécurité civile	92				
Autres	93				
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	94				
Enlèvement de la neige	95				
Autres	96				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	97				
Transport adapté	98				
Transport scolaire	99				
Autres	100				
Transport aérien	101				
Transport par eau	102				
Autres	103				
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	1 895 728	1 895 728	2 259 986	
Réseau de distribution de l'eau potable	105				
Traitement des eaux usées	106				
Réseaux d'égout	107				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	108				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	109				
Tri et conditionnement	110				
Autres	111				
Autres	112				
Cours d'eau	113				
Protection de l'environnement	114				
Autres	115				

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
<b>Réseau d'électricité</b>	127			
	128	1 895 728	1 895 728	2 259 986

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
	Péréquation	130		
	Neutralité	131		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	5 843	280 471
	Fonds de développement des territoires	134		
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	519 963	154 136
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
	Autres	138		
		139	525 806	434 607
	<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	140	3 044 455	2 897 621

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
	Greffe et application de la loi	141		
	Évaluation	142		
	Autres	143		
		144		
<b>Sécurité publique</b>				
	Police	145		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	146		
	Autres	147	126 042	126 042
	Sécurité civile	148		
	Autres	149		
		150	126 042	126 042
				109 160
<b>Transport</b>				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	151		
	Enlèvement de la neige	152		
	Autres	153		
	Transport collectif	154	37 417	37 417
	Autres	155		20 040
		156	37 417	37 417
				20 040
<b>Hygiène du milieu</b>				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	153 353	153 353
	Réseau de distribution de l'eau potable	158		
	Traitement des eaux usées	159	90 595	90 595
	Réseaux d'égout	160		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	161		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	162		
	Tri et conditionnement	163		
	Autres	164		
	Autres	165		
	Cours d'eau	166		
	Protection de l'environnement	167		
	Autres	168		
		169	243 948	243 948
				274 204

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
<b>Réseau d'électricité</b>	183			
	184	407 407	407 407	403 404

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>					
<b>Administration générale</b>					
		185			
	Greffe et application de la loi	185			
	Évaluation	186			
	Autres	187	135 153	135 153	164 924
		188	135 153	135 153	164 924
<b>Sécurité publique</b>					
	Police	189			90 355
	Sécurité incendie				
	Premiers répondants	190			
	Autres	191	1 348	1 348	646
	Sécurité civile	192			
	Autres	193		71 682	15 431
		194	1 348	73 030	106 432
<b>Transport</b>					
	Réseau routier				
	Voirie municipale	195	15 568	15 568	8 924
	Enlèvement de la neige	196			
	Autres	197	7 108	7 108	6 645
	Transport collectif				
	Transport en commun				
	Transport régulier	198			
	Transport adapté	199			
	Transport scolaire	200			
	Autres	201			
	Autres	202	46 420	46 420	8 083
		203	69 096	69 096	23 652
<b>Hygiène du milieu</b>					
	Eau et égout				
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204	115 803	115 803	2 057
	Réseau de distribution de l'eau potable	205			
	Traitement des eaux usées	206			
	Réseaux d'égout	207			
	Matières résiduelles				
	Déchets domestiques et assimilés	208	8 817	8 817	16 689
	Matières recyclables	209			
	Autres	210			
	Cours d'eau	211			
	Protection de l'environnement	212	4 504	4 504	2 845
	Autres	213			
		214	129 124	129 124	21 591

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Habitation					
Logement social	215				
Autres	216				
Sécurité du revenu	217				
Autres	218				
	219				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	220				
Rénovation urbaine	221				
Promotion et développement économique	222	4 455	4 455	9 599	
Autres	223				
	224	4 455	4 455	9 599	
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	225	197 505	197 505	196 287	
Activités culturelles					
Bibliothèques	226	16 715	16 715	16 253	
Autres	227				
	228	214 220	214 220	212 540	
<b>Réseau d'électricité</b>					
	229				
	230	553 396	625 078	538 738	
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	960 803	1 032 485	942 142	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	322 886	322 886	209 165
Droits de mutation immobilière	233	2 028 085	2 028 085	1 806 936
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	1 584	1 584	217
	236	2 352 555	2 352 555	2 016 318
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237	185 336	246 042	324 563
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238	414 776	414 776	169 179
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	11 516	37 068	131 072
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		3 460	2 439
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			23 783
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	175 244	179 728	493 667
	250	175 244	183 188	519 889
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024		Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2024	2023
			Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	510 093	510 093	513 172	544 381
Greffé et application de la loi	2	265 106	265 106	284 882	208 297
Gestion financière et administrative	3	1 460 336	1 460 336	1 514 791	1 204 465
Évaluation	4	255 244	255 244	255 244	187 615
Gestion du personnel	5	156 103	156 103	179 270	109 050
Autres					
▪ Direction et mairie	6.1	906 664	291 707	1 205 609	765 170
	7	3 553 546	291 707	3 952 968	3 018 978
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	2 205 975	2 205 975	2 329 810	2 204 771
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10	1 359 358	84 408	1 443 766	1 269 723
Sécurité civile	11	49 496	49 496	49 496	10 836
Autres	12	152 676	152 676	152 676	83 535
	13	3 767 505	84 408	3 851 913	3 568 865
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	1 476 032	1 201 548	2 677 580	2 431 537
Enlèvement de la neige	15	607 285	607 285	607 285	667 610
Éclairage des rues	16	77 548	70 057	147 605	143 265
Circulation et stationnement	17	30 157	57 226	87 383	80 998
Transport collectif					
Transport en commun	18	485 031	485 031	485 031	442 850
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21		297 329	297 329	353 744
	22	2 676 053	1 626 160	4 302 213	4 120 004

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024		Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2024	2023
			Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 106 351	256 355	1 362 706	1 356 603
Réseau de distribution de l'eau potable	24	189 567	190 115	379 682	286 008
Traitement des eaux usées	25	279 263	306 674	585 937	602 766
Réseaux d'égout	26	177 032	253 768	430 800	561 337
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	782 722		782 722	843 275
Élimination	28				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29				361 086
Tri et conditionnement	30				
Matières organiques					
Collecte et transport	31	671 891		671 891	476 537
Traitement	32				
Matériaux secs	33				
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37	50 920		50 920	45 293
Protection de l'environnement	38	640 544		640 544	440 988
Autres	39				
	40	3 898 290	1 006 912	4 905 202	4 973 893
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Habitation					
Logement social	41	136 428		136 428	107 081
Autres	42				
Sécurité du revenu	43				
Autres	44	52 334		52 334	47 011
	45	188 762		188 762	154 092

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024		Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2024	2023
			Total		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	542 906	542 906	542 906	445 566
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47	46 486	46 486	46 486	19 867
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	116 772	116 772	116 772	96 537
Tourisme	50	126 238	126 238	126 238	89 180
Autres	51				
Autres	52				
	53	832 402	832 402	832 402	651 150
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	878 561	137 024	1 015 585	956 141
Patinoires intérieures et extérieures	55	106 957		106 957	102 733
Piscines, plages et ports de plaisance	56	117 988		117 988	91 927
Parcs et terrains de jeux	57	626 229	582 171	1 208 400	1 122 041
Parcs régionaux	58	57 437		57 437	50 000
Expositions et foires	59	249 286		249 286	258 056
Autres	60	5 903		5 903	6 997
	61	2 042 361	719 195	2 761 556	2 587 895
Activités culturelles					
Centres communautaires	62		137 024	137 024	
Bibliothèques	63	313 567		313 567	316 543
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64	133 868		133 868	264 097
Autres ressources du patrimoine	65				
Autres	66				
	67	447 435	137 024	584 459	580 640
	68	2 489 796	856 219	3 346 015	3 168 535

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>					
69					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dettes à long terme					
Intérêts	1 308 398		1 308 398	1 308 398	865 760
Autres frais	124 718		124 718	124 718	170 446
71					
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs					
Autres				14 298	10 488
72				49	15 239
73					
74	1 433 116		1 433 116	1 447 463	1 061 933
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>					
75					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>					
76	3 865 406 (	3 865 406)			

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenaires		
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	21 570 345	22 252 901	23 917 532	1 872 567	24 108 084	
Investissement	2	2 672 383		1 907 972		1 907 972	
	3	24 242 728	22 252 901	25 825 504	1 872 567	26 016 056	
<b>Charges</b>	4	20 364 677	22 873 358	22 704 876	1 927 912	22 950 773	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	3 878 051	(620 457)	3 120 628	(55 345)	3 065 283	
Moins : revenus d'investissement	6	( 2 672 383)	( )	( 1 907 972)	( )	( 1 907 972)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	1 205 668	(620 457)	1 212 656	(55 345)	1 157 311	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 786 291	4 000 000	3 865 406	46 430	3 911 836	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9						
Remboursement de la dette à long terme	10	( 3 094 517)	3 051 100	3 165 388	( )	3 165 388	
Affectations							
Activités d'investissement	11	( 813 104)	93 200	31 517	5 990	37 507	
Excédent (déficit) accumulé	12	(202 430)	(250 243)	(555 732)	28 076	(527 656)	
Autres éléments de conciliation	13	19 325	15 000	72 278	17 011	89 289	
	14	(304 435)	620 457	185 047	85 527	270 574	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	901 233		1 397 703	30 182	1 427 885	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.  
*Extrait du rapport financier, pages S12 et S13*

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 354 693	8 373 524	8 677 977
Débiteurs	2	5 817 764	7 446 944	7 501 738
Prêts	3	35 000	35 000	35 000
Placements de portefeuille	4	132 176	91 415	91 415
Autres	5			
	6	12 339 633	15 946 883	16 306 130
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	1 250 000		1 250 000
Créditeurs et charges à payer	9	3 353 523	5 751 275	5 975 627
Revenus reportés	10	675 301	694 913	704 003
Dette à long terme	11	42 477 851	46 283 110	46 283 110
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			119 416
Autres	13			
	14	47 756 675	52 729 298	53 082 156
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(35 417 042)	(36 782 415)	(36 776 026)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	16	86 434 690	90 999 767	91 132 150
Autres	17	602 646	523 569	551 154
	18	87 037 336	91 523 336	91 683 304
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	4 166 278	2 944 044	3 015 943
Excédent de fonctionnement affecté	20	5 476	2 087 837	2 094 642
Réserves financières et fonds réservés	21	4 383 011	2 769 543	2 805 784
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	( )	80 971
Financement des investissements en cours	23	(2 396 180)	(449 107)	(449 107)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	45 461 709	47 388 604	47 520 987
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	51 620 294	54 740 921	54 907 278

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Gestion des fosses septiques	1.1	5 476	5 476
▪ Caserne des pompiers	1.2	2 082 361	
	2	2 087 837	5 476
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	6 805	23 859
	4	2 094 642	29 335
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Transport collectif	5.1	453 599	381 930
▪ Équilibre budgétaire	5.2	1 000 000	2 000 000
▪ Infrastructures	5.3	421 144	510 000
▪ Plantation d'arbres	5.4	200 595	
▪ Réserve électorales	5.5	80 381	
▪ Réserve foncière	5.6	180 463	
▪ Développement durable	5.7	381 930	
▪ Réserves nautiques	5.8	8 895	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	36 241	39 732
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	40 934	111 546
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 602	1 522
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
▪ Mobilité durable et Autres	14.1		693 813
▪ Réserve foncière	14.2		684 200
	15	2 805 784	4 422 743
	16	4 900 426	4 452 078

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	44 382 922
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	47 640 162

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	30 555 012	27 072 782
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	13 380 405	14 265 214
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 676 583	1 499 704
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	46 612 000	42 837 700

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	17 329 668	18 992 733	18 352 437	18 352 437
Compensations tenant lieu de taxes	13	270 813	276 431	328 382	328 382
Quotes-parts	14				
Transferts	15	637 635	671 626	1 148 727	1 173 395
Services rendus	16	840 175	732 011	960 803	1 032 485
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 309 462	1 529 100	2 952 667	3 013 373
Autres	18	182 592	51 000	174 516	208 012
	19	21 570 345	22 252 901	23 917 532	24 108 084
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 259 986		1 895 728	1 895 728
Autres	23	412 397		12 244	12 244
	24	2 672 383		1 907 972	1 907 972
	25	24 242 728	22 252 901	25 825 504	26 016 056

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2024			Réalisations	Réalisations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
Administration générale	1	3 553 546	291 707	3 845 253	3 952 968	3 018 978
Sécurité publique						
Police	2	2 205 975		2 205 975	2 329 810	2 204 771
Sécurité incendie	3	1 359 358	84 408	1 443 766	1 443 766	1 269 723
Autres	4	202 172		202 172	202 172	94 371
Transport						
Réseau routier	5	2 191 022	1 328 831	3 519 853	3 519 853	3 323 410
Transport collectif	6	485 031		485 031	485 031	442 850
Autres	7		297 329	297 329	297 329	353 744
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 752 213	1 006 912	2 759 125	2 759 125	2 806 714
Matières résiduelles	9	1 454 613		1 454 613	1 454 613	1 680 898
Autres	10	691 464		691 464	691 464	486 281
Santé et bien-être	11	188 762		188 762	188 762	154 092
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	542 906		542 906	542 906	445 566
Promotion et développement économique	13	243 010		243 010	243 010	185 717
Autres	14	46 486		46 486	46 486	19 867
Loisirs et culture	15	2 489 796	856 219	3 346 015	3 346 015	3 168 535
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 433 116		1 433 116	1 447 463	1 061 933
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	18 839 470	3 865 406	22 704 876	22 950 773	20 717 450
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	3 865 406 (	3 865 406)			
	21	22 704 876		22 704 876	22 950 773	20 717 450

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023	Réalizations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 672 383	1 907 972		1 907 972
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	9 743 040)(	8 430 486)(	88 350)(	8 518 836)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	31 433)(	31 517)(	)	31 517)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	8 697 900	7 069 300		7 069 300
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	813 104	31 517	5 990	37 507
Excédent accumulé	6	613 784	2 106 858	82 360	2 189 218
	7	350 315	745 672		745 672
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	3 022 698	2 653 644		2 653 644

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*